

n° 243 - Assurance La délibération définitive sera prise au vu de la police, le jugement "bon de gloire" et
facteur unidos. "remboursement des frais médicaux et autres" n'ayant pas été pris (comme en est prévu
verbal de l'assurance). L'assurance actuelle est prévue pour 4 mois du 31.8.70 au
31.12.70 en formule "sans-choc" à la Société SIAA.